

COMPTE-RENDU REUNION DU CLUPP

Du 09 Novembre 2018

78 Membres du CLUPP sont présents à cette réunion.

André Delcher, président du CLUPP commence par la présentation de l'ordre du jour :

1. La constitution du CLUPP

6 candidats ont été élu en 2018 pour une durée de 5 ans.

Cette mission requérant beaucoup d'énergie, 6 candidats supplémentaires ont été pris en renfort. Ce qui permet aux usagers d'être mieux représentés.

Un trombinoscope de ces élus vous sera affiché dans les panneaux d'affichage du port de plaisance.

2. Renouvellement des pontons

Les travaux sont finis et le résultat est très positif et engageant. Le port de plaisance du Havre est devenu une référence pour d'autres ports qui tendent également à se moderniser.

Concernant les remarques faites au début des travaux sur le nombre de bornes qui paraissait insuffisant, quelques bornes supplémentaires avaient été rajouté et depuis aucun retour négatif n'a été remonté à ce sujet.

Suite aux travaux, certains emplacements sont plus étroits qu'avant. Cela n'est pas une surprise pour le CLUPP qui avait été prévenu et qui s'était vu confié le plan de calepinage des pontons. Si un emplacement posait problème, les équipes du port vous trouveraient un emplacement plus adapté.

3. La vie du port

Nous sommes dans une période de renouvellement des contrats pour 2019. Ceux-ci pourront être signés à partir du 15 Décembre 2018.

Concernant la station Total, une réunion entre les élus du CLUPP et les responsables de la station a eu lieu. Un service de dépannage a été mis en place afin de ne plus connaître les déconvenues passées. C'est donc un sujet sur lequel le CLUPP avance doucement mais sûrement.

Pour information, le gérant actuel sera remplacé courant décembre 2018.

4. Le stationnement terrestre

Quatre places de stationnement « minute » ont été installé devant l'entrée du port de plaisance par la Digue Olsen. Vous pouvez maintenant bénéficier d'une facilité de stationnement pour charger ou décharger du matériel pour une durée de 30 minutes. Au-delà de ce temps imparti, la borne appelle automatiquement les autorités qui distribuent les amendes.

Le chantier de l'ancien lycée maritime va créer des difficultés de stationnement sur le boulevard Clémenceau.

Concernant la mise en place de caméras de vidéo-surveillance reliées aux services de la ville du Havre, aucune réponse n'a encore été apportée par la ville du Havre. Le CLUPP va relancer le sujet auprès de celle-ci.

Un autre sujet, récurrent ne trouve pour l'instant pas de solution : dès la belle saison, les plaisanciers voient apparaître sur le Terre-Plein Nord des « petits baigneurs ». Cela entraîne des nuisances non négligeables. Jusqu'alors les équipes du port de plaisance signalent systématiquement les problèmes aux autorités disponibles rapidement (gendarmerie maritime ou police municipale).

5. Zone technique de l'Escaut et SAS Quinette de Rochemont

Les pendilles cassées du SAS Quinette de Rochemont ont été remplacées.

La barrière du parc Zone technique Ouest qui connaissait des dysfonctionnements depuis quelques temps a pu être réparée.

La barrière du parc Zone du Tonkin a été révisée de manière à ce qu'elle soit plus facilement manipulable. Elle reste lourde mais son utilisation a été rendu plus facile.

L'aménagement de la zone pour l'installation des professionnels n'a pas encore démarré. Début 2019 le GPMH doit conforter le Quai du Brésil avant que la CODAH puisse intervenir sur le démarrage de la démolition. L'électricité sur la Zone Tonkin pourra être installée au moment où les travaux de réalisation de tranchées seront démarrés. Sur la Zone Tonkin, La SPL Le Havre Nautisme va perdre l'exploitation d'une partie de la zone, mais va récupérer une autre partie sur la Zone technique Ouest.

6. Points divers

Le CLUPP attire l'attention de la SPL Le Havre Nautisme sur le fait que certains bateaux stationnent de manière permanente sur le ponton carburant, ce qui est gênant et pour les plaisanciers et pour les services d'urgence.

L'utilisation des sanitaires va-t-elle devenir payante ? Non, cela n'est pas prévu.

Est-il prévu d'aménager des emplacements spécifiques pour les bicyclettes ? Cette réflexion rentre effectivement dans le cadre d'un projet de réaménagement de l'entrée du port qui est en cours d'étude.

Sanitaires : il est demandé aux Usagers d'être plus respectueux des installations mises à leur disposition ainsi que du travail du personnel d'entretien de ces locaux.

Le portillon de la passerelle d'accès au bassin de Joinville va-t-il être remis en service ? Non, la SPL Le Havre Plaisance ne souhaite pas multiplier les portes d'accès.

Le Bateau Ville du Havre II génère souvent des attroupements de ses clients devant la capitainerie et sur la digue Olsen, clients qui ne sont pas toujours disciplinés à laisser passer les Usagers du port de plaisance. La SPL pourra demander à la société Navigation Normande d'être attentif à ce problème.

Présentation de la SPL Le Havre Nautisme

1. Contrats annuels 2018

1134 contrats au port principal sur un total de 1090 places (incluant les résiliations en cours d'année)

162 contrats à port Vauban sur un total de 170 places

19 contrats Terre-Plein (25 en 2017)

2. Visiteurs

L'année 2017 a été marquée par les festivités des 500 ans de la Ville du Havre. Le bilan pour le port de plaisance a été plutôt positif.

L'année 2018, portée par celle de 2017 est restée favorable. De nouveaux clients, quelques unités particulières que nous ne pouvions pas accueillir avant, les événements sportifs, la météo sont des éléments favorisant un bilan de la saison positif.

3. Manutentions

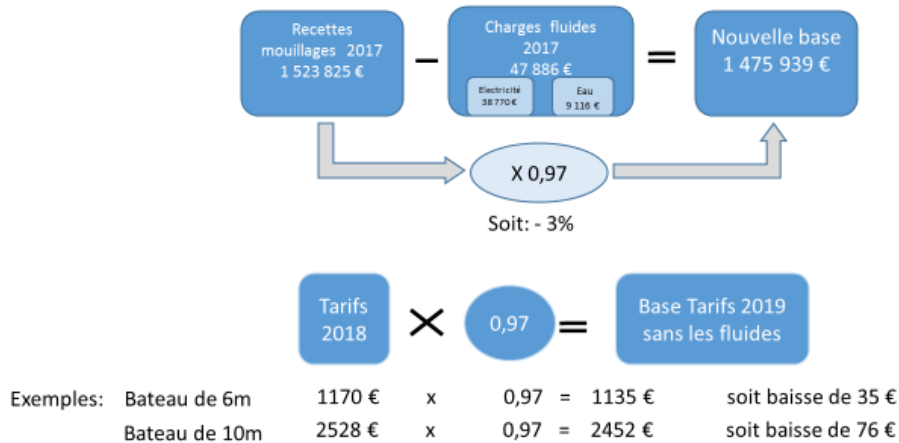
Moins de manutentions réalisées en 2018 qu'en 2017.

Cela représente une tendance normale d'une année sur deux plus élevée en nombre de manutention.

4. Mode de calcul de la baisse des tarifs due à la déduction des charges en eau et électricité



Contrats annuels Port Principal
Méthode de calcul de la baisse des charges en eau et électricité



5. Tarifs des fluides 2019



Tarifs eau et électricité 2019

| | | |
|---------------------|--------------------|-------|
| Eau: | 60 mn (env 1m3) | 3 € |
| Electricité: | 0,20 € / Kwh | |
| Soit: | 20 Kwh | 4 € |
| | 50 Kwh | 10 € |
| | 500 Kwh | 100 € |
| | 1000 Kwh | 200 € |

Des procédures d'utilisation des bornes sont à la disposition des Usagers au bureau du port de plaisance. Une vidéo explicative tourne également en permanence sur les écrans de l'accueil et de la météo.

Il est rappelé que lorsque l'eau est mise en marche, il est possible de l'arrêter au bout de 1 minutes en appuyant sur le bouton.

Exemple : Je mets en marche l'eau, le décompte commence. Au bout de 3 minutes j'ai fini d'utiliser l'eau → je réappuie sur le bouton ■ le décompte s'arrête.

Autrement le décompte ne s'arrêtera qu'au bout de 15 minutes.

6. Tarifs annuels 2019

Les tarifs de contrat annuel n'ont pas été augmenté depuis 3 ans (durée des travaux).

Les tarifs de contrat annuel seront augmentés au 1^{er} Janvier 2019 de 2% (seront inclus dans le tarif pour 2019 : un forfait de 20Kwh d'électricité et 30 minutes d'eau).

Les titulaires d'un contrat annuel 2019 à port Vauban bénéficieront d'une réduction de 50% sur le tarif visiteurs pour les nuitées passées au port principal.

Les tarifs de manutentions et tout autres prestations seront augmentés de 2.5% au 1^{er} Janvier 2019.

Les Usagers non titulaires d'un contrat annuel au port de plaisance du Havre se verront appliquer le tarif + 10% pour les manutentions et autres prestations.

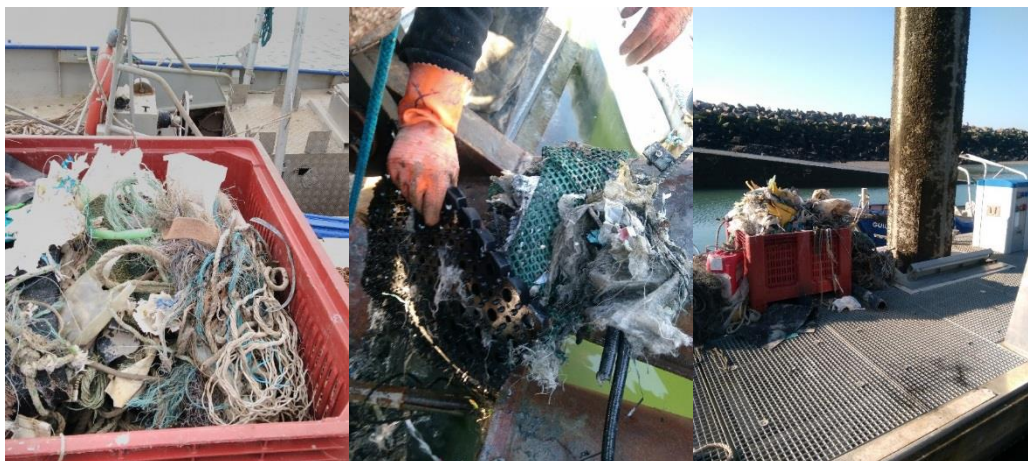
7. Dragage

28 000 m3 dragués sur la saison 2107/2018 contre 30 000 m3 prévus.

Beaucoup de perte de temps dues aux déchets retrouvés coincés dans le système de pompe de la drague. Le port de plaisance demande aux plaisanciers une vigilance particulière pour signaler la perte de casier, filets, etc. dans le port.

Il est prévu pour la campagne de dragage 2018/2019 de draguer un volume de 36 675 m3.

Les zones concernées sont essentiellement dans l'anse des Régates, l'anse de Joinville ayant été faite les années précédentes.



Entre 7 à 9 m3 de déchets sont happés par la drague sur la campagne 2018/2019.

Fin de la réunion à 18h30.